.0Association des Riverains du Port le 25/11/2014

29, rue de la Chapelle

85350 L’Ile d’Yeu

A Conseil Municipal

Mairie

11, Quai de la Mairie

85350 L’Ile d’Yeu

Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux,

 Veuillez trouver, ci-joint, le courrier que nous adressons à Monsieur le Préfet de Vendée.

 Nous vous demandons à nouveau de faire en sorte que la question de l’utilisation de l’héliport soit réexaminée. Il est en effet inacceptable que sous prétexte qu’Oya Vendée Hélicoptères menace de fermer la desserte de l’Ile si ses hélicoptères ne se posent pas au port, l’utilisation de l’héliport perdure en violation évidente des règles de sécurité et des normes de pollution.

Dans l’attente de votre soutien, nous vous prions d’agréer, Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux, à l’expression de notre respectueuse considération.

 A Joly